

Neuvième réunion

SOUS-COMITÉ DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES Mardi le 11 juin 2013 de 9h30 à 16h00 Au Bistro des Bières Belges au 2088 Rue Montcalm Saint-Hubert, QC J4T 2H9

Présents : Suzanne Barrière (DEA), Marc-André Blais (CSP), Laurent Demers (FGA Montérégie), Frédéric Dénomée (CSDHR), Brigitte Labelle(CSTL), Stéphane Lavoie (Récit), Tibériu Marcu (CSDGS), Nathalie McCarthy (RSB), Marie-Reine Rouillard (CS des Sommets), Claude Vaillancourt (CSST), Lyne Valade (CSVTV)

Abents : Linda Brault (ETSB), Sylvie Favreau (CSVDC), Mylaine Goulet (CSSH), Maria Gudzo (NFSB), Catie Montpetit (CSMV), Marie-Claude Thériault (CSHC)

1. Adoption de la proposition de l'ordre du jour

Proposé par Claude Vaillancourt, appuyé par Tibériu Marcu

2. Adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 9 mai 2013

Proposé par Marie-Reine Rouillard, appuyée par Lyne Valade

3. Quoi de neuf nos ressources ?

a) Répondante DEA

Sylvie Ménard et Suzanne Barrière seront répondantes en 13-14, il y aura une répondante par rencontre.

SARCA : visioconférence plateforme Life size software <http://www.lifesize.com/>

Règles budgétaires : partie du financement de la formatrice accompagnatrice serait reconduit, les DEA ne savent pas encore si la mesure pourrait couvrir l'année au complet ou se terminer en décembre 2013.

Il faudrait définir les priorités pour la formatrice accompagnatrice

Pas de nouvelles de la dernière tournée du MÉLS

Suzanne souligne le travail pour l'organisation de la JPM

Elle félicite et remercie Mylaine, la présidente sortante, pour son travail et son implication

Suzanne nous présente un projet de lettre : demander à la table des DG d'écrire une lettre au MÉLS pour avoir des sommes supplémentaires qui permettraient l'implantation du programme Sc et Techno dans les petits milieux.

Suzanne nous présente et nous invite à valider le document de la planification 13-14 des DEAFP

b) Conseiller RÉCIT (intégrer présentation de Stéphane)

▶ RDVirtual du RÉCIT : <http://recit.qc.ca/rdvirtuel2013>

c) Agent de développement

Laurent rappelle que le MÉLS autorise les commissions scolaires à modifier les épreuves édictées du cours FRA-3048 afin qu'elles soient conformes à la grammaire nouvelle. Toutes les versions ont été modifiées et seront disponibles, à la demande, dans le cours Gexamine dans Moodle FGA

S'en suit une discussion sur l'intégration de la grammaire nouvelle dans les centres. Certains centres ont choisi la nouvelle grammaire et ont mis des mesures en place pour guider les élèves dans l'appropriation de la nouvelle terminologie.

4. Bilan de la deuxième année de la planification triennale 2011-2014

Retour sur la priorité de la ressource formatrice-accompagnatrice

Laurent parle d'un malaise ressenti lors de la dernière rencontre du comité de suivi en sciences. Certains propos pourraient être sujets à interprétation,

L'accompagnement des enseignants par les CP serait souhaité pour éviter l'interprétation... S'il y a poursuite de ce comité l'an prochain, nous devrions envoyer un CP par commission scolaire.

Suzanne nous énumère les besoins communiqués par Diane, la responsable FA.

Pour le budget de cette année, une équipe développe des SAÉ. Le budget ne sera pas dépensé au complet.

L'évaluation sera ajoutée au plan d'action de Diane l'an prochain.

Présentation des différents bilans (voir Rapport annuel, version finale, dans Mahara)

5. Planification 2013-2014 et prévision de l'attribution des dossiers (penser aux sujets choisis par chacun pour les présentations pour le menu réflexif)

Planification 2013-2014 (voir Planification annuelle dans Mahara)

Les porteurs de dossier :

1.1 Changement de pratique : Laurent, Frédéric, Marie-Reine, Mylaine

1.2 Évaluation aux fins de sanction : Brigitte, Laurent, Mylaine

1.3 Appropriation, soutien et développement : Laurent, Stéphane

1.4 Productions de SAÉ intégration les TIC : Laurent, Stéphane

2.1 Développement des compétences de base :

2.2 Francisation : Brigitte, Maryse Fontaine, Tibériu

2.3 IS/ISP : Lyne, Marc-André, Maryse Fontaine, Frédéric

2.4 Alphabétisation : Lyne, Maryse Fontaine, Rimma Osadceaia

3.1 Comité TIC FGA : Stéphane

3.2 Services web : Stéphane

4. JPM : Claude, Laurent, Lyne, Sylvie, Stéphane, Frédéric

3.1 Comité TIC FGA : Stéphane

3.2 Services web : Stéphane

4. JPM : Claude, Laurent, Lyne, Sylvie, Stéphane, Frédéric

Au menu réflexif, les thèmes suivants seront abordés :

Reading apprenticeship (Marc ou Mylaine Goulet) en octobre

Enseignement explicite (BR ou Marc-André Blais) en novembre

Manipulations syntaxiques (Brigitte Labelle et Laurent Demers) en décembre

Communauté d'apprentissage (Tibériu Marcu et Lyne Valade) en janvier

Jugement professionnel (Laurent Demers et Lyne Valade) en février

Métacognition (Brigitte Labelle et Stéphane Lavoie) en mars

Différenciation pédagogique (Claude Vaillancourt, Frédéric Dénomée et Marie-Reine Rouillard) en avril

Citoyenneté numérique (Stéphane Lavoie) n'importe quand

Mai et juin pour la planif triennale

Il faut garder en tête la possibilité d'avoir une présentation clé en main pour réinvestissement dans les centres.

6. Affaires diverses

a) Utilisation d'un portfolio pour l'évaluation aux fins de sanction FBC : À la cstl, on se questionne... Considérant que, dans le guide de la sanction, il est écrit que « l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction doit avoir lieu lorsque l'élève a complété sa formation », (on ne parle aucunement d'épreuve unique), serait-il possible d'évaluer aux fins de la sanction le contenu d'un portfolio ? La question a été soulevée également lors de la formation sur le nouveau programme d'ISP (30 avril 2013) alors qu'il était question des nouvelles DDÉ (elles ne sont pas prescrites en FBC...). Ce point nébuleux de l'évaluation en sanction en FGA reste à éclaircir.

b) AQIFGA : Le SCFGA propose d'accueillir le congrès pour 2015 ou 2016 ? Il faudra trouver un endroit assez rapidement. Il faudra aussi se questionner sur le moment de la JPM cette année-là.

c) Lettre à la DEAAC : évaluation en cours d'apprentissage. (voir la lettre dans le dossier Rapports annuels dans Mahara)

Laurent explique le contexte de la rédaction de cette lettre. Le MÉLS valide présentement les épreuves de la FBD auprès d'enseignants. Nous déplorons le fait que l'évaluation aux fins de sanction repose sur l'épreuve unique et qu'elle ne permette pas, comme au secteur des jeunes, la possibilité d'accumuler une note-école en cours d'apprentissage. Nous demandons aux DEA d'adresser cette lettre à Fidèle Medzo.

d) Mention pour remercier l'animation de la présidente

Secrétaire de la rencontre : Laurent Demers